



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC

See herein for bid submission
instructions/

Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d'une soumission
British Columbia

INVITATION TO TENDER

APPEL D'OFFRES

**Tender To: Public Works and Government Services
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of
Canada, in accordance with the terms and conditions set
out herein, referred to herein or attached hereto, the goods,
services, and construction listed herein and on any attached
sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux annexes
ci-jointes, les biens, services et construction énumérés
ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
800 Burrard Street, Room 219
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver
British C
V6Z 0B9

Title - Sujet Multi-Year Full-Depth Reclamation	
Solicitation No. - N° de l'invitation EZ899-230060/A	Date 2022-06-13
Client Reference No. - N° de référence du client	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$PWY-036-9137
File No. - N° de dossier PWY-2-45036 (036)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Pacific Daylight Saving Time PDT on - le 2022-06-28 Heure Avancée du Pacifique HAP	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Martin (PWY), Delia	Buyer Id - Id de l'acheteur pwy036
Telephone No. - N° de téléphone (778) 707-2139 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-6633
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PSPC – km 571.3 to km 957.1 – Alaska Highway, BC	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Contrat pluriannuel de remise en état pleine profondeur et de traitement de surface bitumineux
Du km 571,3 au km 957,1, à divers endroits sur la route de l'Alaska, en C.-B.

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un concours à deux volets. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la deuxième phase (phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet en fonction des devis et des dessins. Lors de l'attribution du marché à la phase 2, la liste de préqualification résultant de la première phase expirera et ne sera pas utilisée dans une autre demande de soumissions.

COMPTE RENDU :

Si un soumissionnaire souhaite obtenir une séance d'explications, il devrait communiquer avec la personne dont le nom figure sur la page couverture de l'appel d'offres dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de l'avis les informant du résultat de l'invitation. La confidentialité des renseignements relatifs aux autres soumissions sera préservée. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

LISTE DES SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS :

La qualification liste expirera dans un délai de 60 jours ou au moment de l'attribution d'un contrat dans le cadre de la phase 2, selon la première de ces éventualités, et la liste de présélection ne sera pas utilisé dans les autres soumissions.

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent soumettre leur soumission en deux phases. La soumission à la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire. Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés du résultat de leur qualification et du statut de l'appel d'offres. Les soumissionnaires de la phase 2 recevront une invitation à soumissionner pour l'évaluation financière en fonction des devis et des dessins.

Veillez noter que tous les soumissionnaires qui se qualifient pour la phase 2 de l'appel d'offres sont soumis à la politique de vaccination contre la COVID-19 pour le personnel des fournisseurs et tous les fournisseurs devront soumettre une certification de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 remplie avec la présentation de leur soumission.

2. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :

Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante :

Nom : Delia Martin

Téléphone : 778-707-2139

Courriel : delia.martin@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Les demandes de renseignements doivent être reçues, par écrit, au moins sept (7) jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

3. PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS

1. Présentation électronique des soumissions au moyen du service Connexion de la Société canadienne des postes

- a. Les soumissions doivent être transmises en utilisant le service Connexion de la Société canadienne des postes (SCP). Les soumissions en format papier (remis en personne ou par la poste ou par messagerie) ou transmises par télécopieur ne seront pas acceptées dans le cadre de cette demande de soumission.
- b. La seule adresse courriel acceptable à utiliser avec le service Connexion de la SCP pour répondre à une invitation à soumissionner de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est :

TPSGC.RPRceptiondessoumissions-PRBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les soumissions envoyées directement à l'adresse courriel susmentionnée seront jugées non conformes et seront rejetées. On doit utiliser cette adresse courriel pour ouvrir une conversation du service Connexion de la SCP, comme il est indiqué au point « c » ou pour envoyer des propositions au moyen d'un message du service Connexion de la SCP si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion de la SCP.

- c. Pour transmettre une soumission à l'aide du service Connexion de la SCP, le soumissionnaire doit :
 - i. envoyer directement sa soumission uniquement à l'Unité de réception des soumissions précisée de SPAC à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion de la SCP; ou

- ii. envoyer dès que possible, et, en tout cas, au moins six jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions (afin de garantir une réponse) un courriel qui contient le numéro de la demande de propositions à l'Unité de réception des soumissions précisée de SPAC pour demander d'ouvrir une conversation du service Connexion de la SCP. Les demandes d'ouverture de conversation du service Connexion de la SCP reçues après cette date pourraient rester sans réponse.
- d. Si le soumissionnaire envoie un courriel demandant un service Connexion de la SCP à l'Unité de réception des soumissions précisée dans la demande de propositions, un agent de l'Unité de réception des soumissions lancera une conversation dans le service Connexion de la SCP. La conversation du service Connexion de la SCP créera une notification par courriel de la Société canadienne des postes invitant le soumissionnaire à accéder et à répondre au message dans la conversation. Le soumissionnaire sera alors en mesure de transmettre sa soumission à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres.
- e. Si le soumissionnaire utilise sa propre licence pour envoyer sa soumission, il doit maintenir la conversation du service Connexion de la SCP ouverte pendant au moins trente (30) jours ouvrables après la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres.
- f. Le numéro de la demande de soumissions doit être indiqué dans le champ réservé aux messages du service Connexion de la SCP lors de toutes les transmissions électroniques.
- g. Veuillez noter que l'utilisation du service Connexion de la SCP exige une adresse postale canadienne. Si un soumissionnaire n'a pas d'adresse canadienne, il peut utiliser l'adresse de l'Unité de réception de la soumission indiquée dans la demande de propositions pour s'inscrire au service Connexion de la SCP.
- h. Pour les soumissions transmises par le service Connexion de la SCP, le Canada ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à l'utilisation de ce mode de transmission ou de réception de la soumission. Entre autres, il n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
 - i. la réception d'une réponse brouillée, corrompue ou incomplète;
 - ii. l'indisponibilité ou le mauvais état du service Connexion de la SCP;
 - iii. l'incompatibilité entre l'appareil utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
 - iv. un retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
 - v. un défaut de la part du soumissionnaire de bien déterminer la soumission;
 - vi. l'illisibilité de la soumission;
 - vii. la sécurité des données contenues dans la soumission;
 - viii. l'incapacité de créer une conversation électronique à l'aide du service Connexion de la SCP.
- i. L'Unité de réception des soumissions enverra un accusé de réception des documents de la soumission au moyen de la conversation du service Connexion de la SCP, peu importe si la conversation a été lancée par le fournisseur à l'aide de sa propre licence ou par l'Unité de réception des soumissions. Cet accusé de réception ne confirmera que la réception des documents de la soumission et non si les pièces jointes peuvent être ouvertes ou si le contenu est lisible.
- j. Les soumissionnaires doivent s'assurer d'utiliser la bonne adresse courriel lorsqu'ils amorcent une conversation dans le service Connexion de la SCP ou communiquent avec l'Unité de réception des soumissions, et ils ne doivent pas se fier à l'exactitude de l'adresse indiquée dans le système Connexion de la SCP.
- k. Une soumission transmise par le service Connexion de la SCP constitue la soumission officielle du soumissionnaire.

4. COORDONNÉES DU SOUMISSIONNAIRE

Nom légal : _____

Nom commercial (si applicable) : _____

Nom du contrat : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

DESCRIPTION DU PROJET :

Services publics et Approvisionnement Canada a un besoin à venir pour un contrat pluriannuel de remise en état pleine profondeur et de traitement de surface bitumineux à divers endroits entre les km 571,3 et 957,1 de la route de l'Alaska, en C.-B. Il s'agit d'un contrat de trois ans.

Les travaux à exécuter comprennent, sans toutefois s'y limiter strictement, les éléments suivants :

1. Concassage de traitement bitumineux de surface et de couche de base.
2. Tous les tronçons de remise en état pleine profondeur nécessiteront la mise en place de gravier. La quantité sera déterminée par le représentant du ministère. Aucun paiement distinct ne sera effectué pour la mise en place du gravier.
3. Mélange, mise en forme et compactage des matériaux broyés.
4. Application d'un traitement de surface bitumineux.
5. Aucun paiement distinct ne sera effectué pour le transport des agrégats à empiler.
6. Fournir deux (2) ouvriers pour ratisser le joint de la ligne centrale, enlever les grosses roches qui se frayent un chemin à travers l'épandeur et d'autres endroits, selon les besoins.
7. Avant de pulvériser l'asphalte émulsifié, il se peut que des tronçons doivent être balayés, tel que déterminé par le représentant ministériel. Aucun paiement supplémentaire pour le balayage préalable de ces tronçons.
8. Balayer toute la surface de la route aussi souvent que nécessaire pour enlever complètement tous les débris de la surface de la route sur l'avant-pente. Si le balai ne peut pas enlever complètement les matériaux meubles sur l'avant-pente, il faut utiliser une niveleuse. Pas de paiement séparé pour la niveleuse si elle est nécessaire.
9. Si le matériel doit être tamisé, tous les coûts seront compris dans le contrat.
10. Si la carrière est épuisée, il n'y a pas de paiement supplémentaire pour le transport à partir de la carrière la plus proche.

Tous les travaux, y compris le nettoyage et la démobilisation, doivent être terminés d'ici le 15 août 2024.

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

À la clôture de la soumission de la phase 1, le soumissionnaire doit satisfaire aux exigences obligatoires ci-après :

Exigences obligatoires :

1. Remplir les coordonnées du soumissionnaire
2. Remplir le formulaire de qualification

Si le soumissionnaire ne fournit pas les renseignements demandés ci-dessous, il sera disqualifié et aucune autre considération ne lui sera accordée et la soumission sera considérée comme non recevable.

MÉTHODE DE SÉLECTION :

Une offre doit être conforme aux exigences obligatoires pour être déclarée recevable lors de la phase 1.

FORMULAIRE DE QUALIFICATION

Article	Qualification	Confirmation	
		OUI	NON
1	L'entrepreneur possède l'expérience nécessaire pour exécuter les travaux routiers, ce qui comprend la pulvérisation du traitement de surface bitumineux existant, ainsi que le mélange, le façonnage, le compactage et l'application du nouveau traitement de surface bitumineux.	OUI	NON
2	L'entrepreneur a de l'expérience dans la conception de couche de scellant calibré, à partir de laquelle le taux d'application de l'émulsion de bitume, la température d'épandage et le taux d'épandage des agrégats seront déterminés.	OUI	NON
3	L'entrepreneur a de l'expérience en ce qui concerne les critères de réparation/remplacement du traitement de surface liés à la remise en état pleine profondeur, et il a également de l'expérience dans le compactage des matériaux récupérés à une densité non inférieure à 100 % de la densité sèche maximale, conformément à la norme ASTM D698 (AASHTO T99).	OUI	NON
4	L'entrepreneur est en mesure de faire appel à une entreprise de contrôle de la circulation ou d'avoir une main-d'œuvre interne pour effectuer les travaux de contrôle de la circulation, conformément au Traffic Control Manual for Work on Roadways, distribué par la province de la Colombie-Britannique.	OUI	NON
5	L'entrepreneur dispose d'une couverture continue de WorkSafe BC en matière de santé et de sécurité, ou toutes ses infractions en matière de santé et de sécurité, le cas échéant, ont été effacées par WorkSafe BC. L'entrepreneur connaît les exigences indiquées dans le Code canadien du travail - Partie II (tel que modifié) et le <i>Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail</i> (tel que modifié).	OUI	NON